AMICE Insights

Juin 2017 | Numéro 2

Sarah Goddard
Secrétaire générale
de l'AMICE

« Nous avons rencontré de nombreux représentants des institutions européennes afin de défendre le modèle mutualiste et formuler des propositions en faveur d'un traitement approprié de nos membres »

Dans ce numéro

Promotion
Plaidoyer
Autres actualités
Assistance
Calendriers

Chers membres de l'AMICE,

Ces trois derniers mois ont été intenses, comme vous allez le constater à la lecture des pages qui suivent. Notre action centrale de plaidoyer s'est étoffée, avec l'introduction de nouvelles thématiques, un approfondissement du travail dans les dossiers plus anciens et la rencontre de nombreux représentants des institutions européennes pour défendre le modèle mutualiste et formuler des propositions et réponses en faveur d'un traitement de nos membres approprié et non désavantageux par rapport aux autres types d'entreprises d'assurance. Dans cette optique, l'AMICE a eu plusieurs échanges avec l'EIOPA au sujet de la composition des groupes des parties concernées du secteur de l'assurance et de la réassurance. L'AMICE a également proposé de placer des représentants de notre secteur dans d'autres groupes de travail de haut niveau et a défendu nos intérêts dans le cadre d'une série de propositions complexes.

Parallèlement à ce plaidoyer, il y a eu la publication du rapport annuel de l'Association en vue de l'Assemblée générale de juin, lors de laquelle nous avons également présenté la version électronique de notre publication sur les bonnes pratiques. Cette publication contient une trentaine d'exemples de la contribution de membres de l'AMICE au bien-être des sociétaires/assurés, des collaborateurs internes et de la société. Nous avons aussi finalisé et publié le rapport Market InSights Europe 2015, qui montre que la croissance de notre secteur se poursuit, avec un niveau record des primes encaissées par les mutuelles dans l'Union européenne et un maintien des parts de marché des mutuelles d'assurance au-dessus des 30 %.

Nous ne pouvons cependant tenir cette évolution positive pour acquise, d'autant plus que l'application du nouveau cadre réglementaire s'avère complexe et pénible, comme j'ai pu l'entendre lors de mes rencontres avec plusieurs membres de l'AMICE. Plusieurs de nos organisations membres sont submergées par le travail lié aux obligations d'information et de publication imposées par le régime Solvabilité II. Un travail fastidieux, qui ne crée aucune valeur pour les assurés et a même pour effet de la réduire. Cette situation justifie plus que jamais de mener un plaidoyer politique pour une application du principe de proportionnalité et je remercie tous les membres qui ont répondu à notre enquête sur leurs expériences en la matière. Les résultats de cette enquête – à laquelle il est toujours possible de participer – ont été présentés lors d'un colloque, organisé en marge de notre Assemblée générale. Ce fut l'occasion pour nos membres d'exposer leurs difficultés et de proposer des améliorations. Ce travail d'analyse se poursuit et vous recevrez prochainement un questionnaire plus détaillé sur le défi que représentent ces obligations en termes de ressources. Je vous invite à répondre également à cette enquête: votre contribution est précieuse, car elle nous permettra de décrire vos difficultés avec précision et de proposer des solutions très concrètes. Les résultats alimenteront notamment les travaux menés par le groupe de travail Réglementation prudentielle dans le cadre du processus de révision de Solvabilité II. Notre ambition est toutefois d'obtenir l'application de la proportionnalité dans toutes les décisions politiques prises au niveau de l'Union européenne et nous la prônerons donc dans tous nos domaines de plaidoyer.

Nous comptons également sur votre participation à l'évaluation de la norme IFRS17 par l'EFRAG: comprendre l'impact de l'application de cette norme est essentiel pour mettre en lumière le caractère inapproprié de certains de ses éléments.

Traditionnellement, l'AMICE ralentissait son rythme de travail durant l'été, mais ce ne sera plus le cas. Nos activités régulières, de même que la concrétisation de notre coopération statutaire avec l'ICMIF, vont se poursuivre cet été et nous vous informerons régulièrement de la progression de nos travaux. Le mois de juillet sera également consacré à l'élaboration de la stratégie qui guidera l'AMICE jusqu'en 2022. À cet effet, nous évaluerons les besoins de notre secteur, mais aussi vos besoins, parce que ce sont en réalité nos membres qui sont au cœur de toute notre action.

Sarah Goddard, Secrétaire générale de l'AMICE

amice
L'AVANTAGE MUTUEL

Promotion

Groupe de travail Communications

Le groupe de travail Communications s'est réuni en mars, dans les locaux d'IPB (membre de l'AMICE) à Dublin, pour préparer le séminaire sur la communication «Valoriser votre message mutualiste» et développer le programme du Congrès 2018 de l'AMICE.

En juin, le groupe de travail s'est réuni à Bruxelles pour régler les derniers détails du séminaire, poursuivre les préparatifs du Congrès 2018 et valider le logo du Congrès, créé par l'ICMIF. La prochaine réunion aura lieu les 18 et 19 septembre à Stockholm et portera sur l'organisation du congrès, en collaboration avec l'organisation hôte.

Connexions mutuelles | Congès 2018 de l'AMICE

Le programme du Congrès 2018, accueilli par Folksam & Länsförsäkringar à Stockholm du 3 au 5 juin 2018 commence à prendre forme. Les quatre sessions du Congrès porteront sur les mutuelles en connexion avec leurs collaborateurs internes, les sociétaires/assurés, la société, l'Europe, l'avenir numérique, etc.

Groupe de travail Promotion (des valeurs des mutuelles et coopératives)

Christian Herrig (HDNA), président du groupe de travail Promotion depuis 2014, a été relevé de ses fonctions en mai 2017. Fin juin, le Secrétariat entamera la procédure de recherche d'un nouveau président ou d'une nouvelle présidente - Les candidatures sont bienvenues!

Pour rappel, les groupes de travail de l'AMICE sont ouverts à tous les membres et le groupe de travail Promotion accueille en particulier ceux qui souhaitent contribuer à la formulation du message de valeur des mutuelles et coopératives d'assurance en Europe.

Ce message est élaboré au travers de discussions sur l'identité des mutuelles et coopératives, sur leurs valeurs et d'autres aspects de leur intérêt à mieux faire connaître la mutualité. Les principes de solidarité, de durabilité, de gouvernance démocratique et d'intérêt pour les sociétaires/assurés figurent donc parmi les points communs explorés à cet effet. L'intérêt direct d'un engagement dans ce groupe de travail?

- explorer de nouvelles idées et définir des actions communes permettant d'accroître la visibilité et le rayonnement de l'image de valeur des mutuelles et coopératives, en Europe et au niveau international;
- étendre son réseau de contacts lors de rencontres avec d'autres représentants d'entreprises européennes d'assurance mutuelle et coopérative;
- échanger des avis, expériences et expertises entre professionnels d'un même secteur;
- participer activement à la vie de l'AMICE.

Si une implication dans ce groupe de travail vous intéresse, vous pouvez obtenir plus d'informations via ce lien et contacter Tatiana Paraskeva.

Séminaire Communications des mutuelles et coopératives d'assurance

Les 19, 20 et 21 juin, l'AMICE et l'ICMIF ont organisé leur premier séminaire conjoint sur la communication, intitulé «Valoriser votre message mutualiste» et accueilli par IPB Insurance à Dublin. Le premier soir, les participants ont été reçus par le maire de Dublin à l'Hôtel de Ville de Dublin. Le cocktail a été suivi d'un dîner organisé par IPB.

Tout au long du séminaire, les participants ont pu s'enrichir de l'expérience d'experts tels que Vicky Godolphin, (Head of Digital, Accenture Ireland) et Alan Shortt (Media Skills, agence média irlandaise). Des membres de l'AMICE et de l'ICMIF ont également présenté des études de cas pratiques.

Coman Fullard (Senior Digital Strategist, Continuum) a expliqué qu'il n'était pas nécessaire d'être un géant de l'assurance ou d'avoir de gros budgets pour créer un impact. Les membres empêchés de participer au séminaire ont pu suivre cette session en ligne grâce à l'application Periscope.

Pour plus d'informations sur le séminaire, consultez la page de l'évènement .

Bonnes pratiques vis-à-vis des collaborateurs de l'entreprise, des sociétaires/assurés et de la société

Notre nouvelle publication a été présentée lors de l'Assemblée générale de l'AMICE qui s'est tenue à Bruxelles. Elle servira à promouvoir le modèle de l'assurance mutuelle et coopérative auprès des acteurs externes (décideurs politiques, grand public, etc.) et à informer les mutuelles sur une série d'initiatives, susceptibles de les inspirer: Good practices vis-à-vis staff, member-policyholders and society.

Il s'agit d'un recueil de 33 exemples de bonnes pratiques adoptées par 22 membres de l'AMICE vis-à-vis de leurs collaborateurs internes, de leurs sociétaires/assurés et de la société. Le groupe de travail Promotion et le Secrétariat remercient les membres de l'AMICE qui ont contribué à sa réalisation. Le projet va se poursuivre et le Secrétariat continuera de recueillir des exemples de bonnes pratiques. Les membres qui souhaitent étoffer ce recueil peuvent donc transmettre leurs articles en utilisant le document-type.

Conférence de l'Association internationale du barreau (IBA)

L'Association internationale du barreau a organisé à Londres sa première conférence sur l'assurance. La Secrétaire générale de l'AMICE y a prononcé une allocution introductive et a présidé un panel de discussion consacré à l'impact du Brexit sur le secteur de l'assurance. Le panel, composé d'experts européens et américains, a évalué les répercussions du Brexit pour l'Union européenne et le marché mondial. Lors d'une autre allocation introductive, John Nelson (Chairman, Lloyd's) a annoncé la décision de la société de créer à Bruxelles, avant les renouvellements du 1er janvier 2019, une unité opérationnelle dédiée à l'Union européenne.

Plaidoyer

Réglementation du secteur: de la prise de conscience à l'action

L'AMICE et l'ICMIF ont organisé leur première conférence sur les affaires réglementaires, accueillie par P&V à Bruxelles le 5 avril 2017. Les 60 participants ont pu avoir de nombreux échanges avec des membres de l'AMICE, des représentants d'institutions internationales et européennes et des experts du secteur de l'assurance. Mamiko Yokoi-Arai (OCDE) et Nathalie Berger (Commission européenne) figuraient parmi les orateurs principaux de la conférence. Le feed-back reçu des participants s'est avéré très positif.

Programme complet.

Colloque de l'AMICE sur la proportionnalité

Dans le cadre de l'initiative visant à développer une politique claire sur la proportionnalité, l'AMICE a organisé un colloque sur ce thème, dans la foulée de l'Assemblée générale de juin. Les participants ont pris connaissance des résultats de l'enquête réalisée auprès des membres pour recueillir des informations sur leur expérience concrète de la proportionnalité. Ensuite, Patrick Brady et Chris van Toor (FOV) ont fait part de leur expérience des approches réglementaires et politiques vis-à-vis de la proportionnalité et les membres de l'AMICE ont pu discuter de leurs expériences et difficultés. L'enquête sur la proportionnalité est toujours ouverte et tous les avis sont importants pour nous permettre d'élaborer et de formuler la meilleure position à défendre. Pour répondre à l'enquête, suivre ce lien.

Groupe de travail Affaires réglementaires

Le groupe de travail Affaires réglementaires s'est réuni en mars, à Bruxelles, pour discuter de diverses questions liées à la mise en œuvre concrète des nouvelles règles applicables aux PRIIPs. Lukas Bortel (Commission européenne) a présenté les récents changements apportés aux normes techniques de réglementation relatives aux PRIIPs et a répondu aux questions des membres du groupe de travail. Les membres de l'AMICE ont été invités à transmettre leurs questions sur le règlement PRIIPs à la Commission afin de les intégrer dans le Q&R relatif au document de communication.

Le groupe a également fait le point de la situation concernant la directive sur la distribution d'assurances et l'exemption de la TVA, les implications potentielles des récentes affaires Aviva et DNB Banka, la consultation de la Commission européenne sur la révision de l'EIOPA, le plan d'action de la Commission pour les services financiers de détail et le projet de document d'application des règles de gouvernance applicables aux groupes de sociétés soumis par l'IAIS.

Lors de sa réunion de mai, le groupe de travail a discuté de la carte des priorités de plaidoyer (heat map) et des modalités de sa modification, ainsi que du travail de la plate-forme internationale de plaidoyer (International Advocacy Hub). Le groupe a également fait le point de la situation concernant la DDA, les PRIIPs, la position de l'AMICE sur la révision de l'EIOPA, le document de consultation de la Commission sur les FinTech, l'exemption de la TVA et la protection des données. La prochaine réunion du groupe de travail est prévue le 25 septembre.

UMC

Réponse de l'AMICE à la consultation sur le bilan intermédiaire du programme d'UMC

L'AMICE a transmis sa réponse à la consultation de la Commission européenne sur le bilan intermédiaire du programme d'union des marchés des capitaux (UMC). L'objectif de la consultation était de recueillir des avis sur les moyens d'actualiser et de compléter ce programme par de nouvelles mesures. L'AMICE appelle à fixer dès à présent dans la formule standard de Solvabilité II le calibrage des actions cotées en bourse qui sont gérées avec un horizon de placement à long terme ainsi que le calibrage des actifs immobiliers. L'AMICE souhaite également que les titres de créance reçoivent le même traitement que les actions et que les mutuelles émettant des dettes subordonnées soient exemptées de l'application de la norme IFRS lorsque les coûts de cette application sont disproportionnés par rapport à leurs dépenses administratives totales. L'AMICE insiste aussi sur la nécessité d'adopter de nouvelles mesures favorisant l'investissement de détail et l'innovation. En ce qui concerne les informations appropriées à fournir au client, l'AMICE a souligné l'importance de l'intelligibilité, de la cohérence et de la sécurité juridique des règles adoptées en la matière.

Après avoir communiqué la position de l'AMICE sur le bilan intermédiaire du programme d'UMC, le Secrétariat a participé à une audition publique organisée par la Commission européenne au mois d'avril. L'objectif était de recueillir des suggestions en vue du remaniement de cette initiative phare prévu au cours des deux prochaines années. Valdis Dombrovskis, vice-président de la Commission et commissaire en charge de la stabilité financière, des services financiers et de l'union du marché des capitaux, a fait une allocution dans laquelle il a souligné que ce bilan intermédiaire n'était pas un bilan ordinaire : la révision doit absolument déboucher sur des propositions de solutions en réponse aux défis actuels tels que le Brexit, la restructuration des AES et les FinTech. La proposition d'un marché unique européen des produits de retraite individuelle a été identifiée par plusieurs orateurs comme une piste à développer dans le cadre du programme d'UMC.

Rapport de la Commission européenne

Le «rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Lever les obstacles nationaux aux flux de capitaux pour accélérer la réalisation de l'union des marchés des capitaux» a été publié.

Distribution | PRIIPs

Publication au JOUE du règlement délégué PRIIPs

Le 27 mars, la commission parlementaire européenne des affaires économiques et monétaires (ECON) a adopté une résolution notifiant son intention de ne pas exprimer d'objections à l'égard du règlement délégué PRIIPs. Cette décision a été entérinée par le Parlement européen réuni en plénière ainsi que par le Conseil, ouvrant ainsi la voie à la mise en œuvre du règlement PRIIPs, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2018.

Le règlement délégué de la Commission sur les normes techniques de réglementation concernant les PRIIPs a été publié au Journal officiel de l'UE le 12 avril. Toutes les versions linguistiques du règlement sont accessibles via ce lien.

Peu après, un rectificatif au règlement délégué PRIIPs a été publié au Journal Officiel. Le rectificatif concerne la mesure du risque de marché (MRM).

La Commission publiera prochainement une communication clarifiant un certain nombre d'éléments relevant des mesures de niveau 1. Le comité mixte des autorités européennes de surveillance (AES - EBA, ESMA et EIOPA) publiera également un document de Q&R sur les mesures de niveau 3, qui clarifiera encore certains éléments relevant des mesures de niveau 2. Les AES publieront d'ici fin juillet une deuxième série de Q&R abordant les éléments non traités dans la communication de la Commission.

Étude thématique de l'EIOPA sur les pratiques commerciales dans le marché de l'assurance à capital variable

En avril, l'EIOPA a publié son étude thématique sur les sources de préjudice potentiel pour les consommateurs résultant des incitations financières et rémunérations données aux sociétés d'assurance par les gestionnaires internes ou externes de fonds libellés en unités de compte. L'étude montre que ces pratiques de rémunération sont largement répandues et importantes.

Atelier sur la mise en œuvre de la DDA

En mai, l'AMICE a organisé un atelier consacré à la mise en œuvre de la directive sur la distribution d'assurances (DDA). David Cowan (EIOPA) a commenté l'avis technique de l'EIOPA sur les actes délégués adoptables au titre de la DDA ainsi que le projet de normes techniques d'exécution pour un format standardisé du document d'information sur le produit d'assurance (IPID). Nico Spiegel (Commission européenne) a également présenté le travail en cours concernant les prochains actes délégués. Les deux orateurs ont ensuite répondu aux questions des membres de l'AMICE. La journée s'est poursuivie par un débat sur la mise en œuvre de la DDA au niveau national et les problèmes rencontrés par les entreprises et organisations.

Les membres dans l'incapacité de se rendre à Bruxelles ont pu suivre l'atelier en ligne, via le service WebEx.

Réglementation prudentielle

Groupe de travail Réglementation prudentielle

Le groupe de travail Réglementation prudentielle s'est réuni en mars, à Bruxelles. À l'ordre du jour, les récents changements apportés à la proposition de l'EIOPA concernant la méthodologie de révision de l'UFR, l'étude du MSCI relative au risque sur actifs immobiliers, le suivi à donner au document de discussion de l'EIOPA concernant la révision de la formule standard de Solvabilité II, la deuxième demande d'avis de la Commission concernant la révision du risque de marché et la réponse de l'AMICE à la consultation publique de la Commission européenne sur le bilan intermédiaire du programme d'UMC.

La réunion organisée en avril à Bruxelles a porté sur les documents de la consultation de l'EIOPA sur les normes techniques d'exécution relatives aux obligations d'information et de déclaration, ainsi que sur les orientations concernant la présentation du rapport sur la stabilité financière. Il a également été discuté de la proposition de révision de l'UFR présentée par l'EIOPA, des études du MSCI et de l'EDHEC relatives au risque sur actifs immobiliers, du suivi à donner au document de discussion de l'EIOPA concernant la révision de la formule standard de Solvabilité II et de l'appel à témoignages lancé par l'EIOPA sur le traitement des actions non cotées et titres de dette sans évaluation d'un OEEC.

À la mi-mai, lors d'une troisième réunion en ligne, le groupe de travail a examiné une proposition visant à réduire la dépendance à l'égard des agences de notation de crédit externes, ainsi qu'un appel à témoignages de l'EIOPA sur le traitement des titres de dette non notés et des actions non cotées dans la formule standard (voir ci-dessous). Le groupe de travail a également préparé les commentaires de l'AMICE en vue de la table ronde organisée par l'EIOPA sur la révision de la formule standard et a discuté de l'ordre du jour de la réunion suivante, qui s'est tenue le 30 mai à Helsinki. LocalTapiola, qui accueillait la réunion, y a brièvement présenté ses activités en assurance-vie et ses problèmes spécifiques avec Solvabilité II. Un représentant de l'Autorité finlandaise des services financiers est venu expliquer la coopération existant entre son institution et les assureurs finlandais au sujet du régime Solvabilité II. Le groupe de travail s'est également penché sur le suivi donné par l'EIOPA aux réponses reçues des parties intéressées à son document de discussion concernant la révision de la formule standard de Solvabilité II.

Solvency II

La Commission a demandé l'avis de l'EIOPA sur le risque de marché

La Commission européenne a publié une deuxième demande d'avis énumérant les éléments du module «risque de marché» pour lesquels elle demande l'avis de l'EIOPA en vue de la révision de la formule standard en 2018. L'EIOPA doit rendre cet avis technique avant le 28 février 2018. La demande d'avis porte sur le sous-module «risque de spread» pour les obligations et prêts non notés, sur le sous-module «risque sur actions» pour les actions non cotées, ainsi que sur les critères qualitatifs appliqués aux participations stratégiques.

Actualités EIOPA: Méthodologie de révision de l'UFR

Le Président de l'EIOPA, Gabriel Bernardino, a adressé une lettre au président de la commission parlementaire ECON, Roberto Gualtieri, annonçant son intention de prendre fin mars une décision sur la méthodologie de révision de l'UFR.

L'application de la nouvelle méthodologie de calcul de l'UFR débuterait fin 2017 ou début 2018.

L'EIOPA modifie la méthodologie de calcul de l'UFR

Début avril, l'AMICE a participé à une vidéo-conférence organisée par l'EIOPA pour expliquer la méthodologie finalement adoptée pour le calcul du taux à terme ultime (UFR). Selon cette nouvelle méthodologie, l'UFR serait fixé à 3,65%, au lieu de 4,2% actuellement, pour une période de cinq ans. L'AMICE avait précédemment envoyé une lettre à Roberto Gualtieri mettant en lumière les lacunes de l'analyse d'impact effectuée par l'EIOPA. En réaction à la décision de l'EIOPA concernant la nouvelle méthodologie, l'AMICE a publié un communiqué de presse réitérant sa position selon laquelle la révision de l'UFR devrait intervenir en même temps que la révision du paquet «garanties long terme», planifiée pour 2021.

La nouvelle méthodologie entrera en application début 2018 (après la clôture du T4 2017). L'EIOPA a publié les documents suivants sur le sujet :

- Communiqué de presse
- Calcul de l'UFR pour 2018
- Questions & Réponses concernant l'UFR
- Résultats de l'analyse d'impact des modifications apportées au calcul de l'UFR
- Spécification de la méthodologie de calcul de l'UFR

L'EIOPA a approuvé deux changements dans la méthodologie de détermination des courbes des taux d'intérêt sans risque pour le calcul du taux applicable fin mars 2017. Ces changements concernent le leu roumain et le yen japonais. Fin mars, l'EIOPA a publié la mise à jour de la documentation technique concernant la méthodologie de fixation des taux d'intérêt sans risque. Fin mai, l'EIOPA a mis à jour son rapport final sur la méthodologie de correction de l'UFR pour le peso mexicain.

Questions & Réponses publiées par l'EIOPA

1. Q&A on ITS on the templates for the submission of information to the supervisory authorities :
   - Mars
   - Fin mars
   - Fin avril
   - Mai
2. Q&R sur les normes techniques d'exécution concernant les procédures, les formats et les modèles du SFCR :
   - Mars
   - Fin mars
3. Taux d'intérêt sans risque – Données relatives au marché financier (mars)
4. Avril : Q&R sur les orientations concernant la classification des fonds propres.
5. Avril : Q&R sur les orientations concernant les obligations d'information et de déclaration.
6. Mai : Q&R sur les orientations concernant le système de gouvernance.

Solvabilité II | Documentation technique de l'EIOPA

L'EIOPA a publié les courbes des taux d'intérêt sans risque sous Solvabilité II :

- appliquées pour fin mars 2017 et
- appliquées pour fin avril 2017

L'EIOPA a publié les informations techniques concernant le calcul de l'ajustement symétrique de l'exigence de capital pour actions sous Solvabilité II :

- appliqué pour fin mars 2017
- appliquées pour fin avril 2017

L'AMICE propose de revoir le calibrage des classes d'actifs Actions et Immobilier

Le Président de l'AMICE a adressé une lettre à Olivier Guersent proposant de revoir le calibrage des classes d'actifs Actions et Immobilier lorsque ces actifs sont investis avec un horizon de long terme. La lettre expose le contexte justifiant cette révision et contient une proposition détaillée pour un choc réduit. L'AMICE a réitéré cette demande dans sa réponse à la consultation de la Commission sur le bilan intermédiaire du programme d'union des marchés des capitaux (UMC).

Réunion de l'EIOPA sur le paquet «information prudentielle» de Solvabilité II

En avril, l'AMICE a été invitée à participer à une réunion organisée par l'EIOPA avant de lancer sa consultation publique sur certaines modifications des normes techniques d'exécution relatives aux modèles de communication d'informations (NTE Information) et des normes techniques d'exécution relatives au rapport sur la solvabilité et la situation financière (NTE Déclaration), ainsi que sa consultation sur les orientations concernant les informations à communiquer à des fins de stabilité financière et les orientations concernant le contrôle des succursales d'entreprises d'assurance. Cette réunion a permis d'avoir un premier échange de vues sur la consultation de l'EIOPA.

Voir les commentaires de l'AMICE, transmis au mois de mai.

Appel à témoignages de l'EIOPA sur le traitement des titres de participation et titres de dette non cotés

Le 26 avril, l'EIOPA a publié un appel à témoignages sur le traitement, dans la formule standard, des titres de participation et titres de dette non cotés, ne disposant pas d'une notation. Cet appel intervient à la suite de la demande d'avis de la Commission européenne et les réponses alimenteront le projet d'avis technique qui sera remis à la Commission européenne et fera l'objet d'une consultation du secteur en novembre 2017. La réponse de l'AMICE à cet appel à témoignages a été préparée par le groupe de travail Réglementation prudentielle.

Travaux de l'EIOPA sur le risque de catastrophe

En avril, l'AMICE a participé à la première réunion organisée par le groupe de travail Risque de catastrophe de l'EIOPA. Il a été discuté des possibilités de simplification du sous-module «risque de catastrophe d'origine naturelle, humaine et sanitaire» et de recalibrages potentiels du risque sismique en Grèce et en Slovaquie.

Début mai, l'AMICE a présenté ses observations orales lors d'une téléconférence organisée par l'EIOPA sur la voie à suivre pour apporter des simplifications en ce qui concerne le risque de catastrophe d'origine naturelle, humaine et sanitaire. L'EIOPA a présenté une liste indicative des scénarios de recalibrage et a exposé les prochaines étapes du travail concernant les sous-modules «risque d'accident de masse», «risque de pandémie» et «risque d'incendie».

Quelques jours plus tard, l'EIOPA a organisé une nouvelle réunion de travail sur ce thème, en présence d'un membre du Secrétariat de l'AMICE. Les discussions ont porté sur les simplifications concernant le risque de catastrophe d'origine naturelle (agrégation des zones Cresta et calibrage d'un facteur par pays) et le risque de catastrophe d'origine humaine (simplification du sous-module «risque d'incendie»). L'AMICE a présenté ses observations orales sur ces modules ainsi que sur le sous-module «risque d'accident de masse».

Réunion du groupe de travail Solvabilité II d'Insurance Europe

Fin avril, le Secrétariat a participé à la réunion du groupe de travail Solvabilité II d'Insurance Europe. À l'ordre du jour, la modification de l'UFR, la révision de Solvabilité II, les travaux de l'EIOPA sur le risque de catastrophe (CAT WS), les consultations de l'IAIS sur le projet ComFrame (cadre harmonisé de supervision dédié aux groupes actifs à l'échelle internationale) et sur les PBA (principes de base en matière d'assurance), la récente demande d'avis technique concernant le traitement des actions non cotées, des titres de dette non notés et des participations stratégiques, ainsi qu'une proposition de révision du risque sur actions fondé sur la durée et des participations stratégiques sous Solvabilité II.

Table ronde organisée par l'EIOPA sur la révision de la formule de calcul du CSR

Le 23 mai, l'AMICE a participé à une table ronde organisée par l'EIOPA afin de discuter avec les acteurs du secteur des éléments du premier document de consultation sur la révision de la formule de calcul du CSR. La consultation publique devrait être lancée au cours des huit prochaines semaines. Lors de cette table ronde, les thèmes de discussion ont été la simplification des calculs, la réduction de la dépendance à l'égard des OEEC, les expositions garanties et les expositions sur administrations régionales et locales, les techniques d'atténuation des risques, la réduction de la dépendance à l'égard des notations externes, les USP (paramètres propres à l'entreprise), la capacité d'absorption des pertes des impôts différés (LAC DT) et la marge de risque. L'AMICE a présenté des observations orales lors de la réunion.

Publication par l'EIOPA du tableau de bord des risques

L'EIOPA a publié une mise à jour de son tableau de bord des risques sur la base des données du quatrième trimestre 2016. L'EIOPA explique que les résultats indiquent que l'**exposition du** secteur européen de l'assurance au risque est restée globalement stable et qu'une certaine évolution positive du marché est constatée. Les ratios de Solvabilité II sont plus solides du fait de la hausse des valeurs de marché des actifs et du relèvement de la courbe des taux sans risque utilisée pour l'escompte des provisions techniques. La volatilité a diminué et les taux d'inflation ont commencé à converger lentement vers les niveaux cibles souhaités.

Risk Dashboard - May 2017

Risk categories	Level	Trend
1. Macro risks	High	Constant
2. Credit risks	Medium	Constant
3. Market risks	Medium	Decrease
4. Liquidity and funding risks	Medium	Constant
5. Profitability and solvency	Medium	Substantial Decrease
6. Interlinkages and imbalances	Medium	Constant
7. Insurance (underwriting) risks	Low	Constant
Market perceptions	**Level**	**Trend**
8. Market perceptions	Medium	Increase

L'EIOPA souligne que malgré ces signes positifs, le contexte de faible rendement persistant et la constatation que les fondamentaux du marché pourraient ne pas refléter adéquatement le risque de crédit sous-jacent demeurent préoccupants pour le secteur européen de l'assurance. Cela se reflète d'ailleurs dans la légère détérioration de la perception du marché et la récente mauvaise performance du cours des actions du secteur de l'assurance.

Le groupe de travail Réglementation prudentielle de l'AMICE va analyser les conclusions de l'EIOPA et la nécessité de mener de nouvelles actions de plaidoyer.

Agences de notation de crédit

Mission de contrôle du Parlement européen | Règlement sur les agences de notation de crédit

Dans le cadre de sa mission de contrôle, la commission parlementaire européenne des affaires économiques et monétaires (ECON) s'est penchée le 3 mai 2017 sur les mesures de niveau 2 et les rapports présentés en vertu du règlement sur les agences de notation de crédit [règlement (CE) nº 1060/2009]. Des représentants de la Commission européenne et de l'autorité européenne des marchés financiers (ESMA) étaient présents lors de cette réunion d'examen.

Proposition de l'AMICE pour réduire la dépendance à l'égard des agences de notation de crédit

Début juin, l'AMICE a transmis à l'EIOPA une proposition visant à réduire la dépendance à l'égard des agences de notation de crédit sous Solvabilité II. Le document contient les propositions suivantes:

- une alternative au sous-module actuel «risque de spread»;
- une nouvelle version de la simplification du sous-module «risque de spread».

Ces deux propositions permettraient d'éviter l'utilisation des notations externes dans les premier et deuxième piliers de Solvabilité II.

Le document propose également une troisième solution, fondée sur une approche simplifiée du calcul du risque de spread et du risque de marché/concentration, de façon à exempter les entreprises qui utilisent les notations externes de devoir désigner plusieurs OEEC.

Comptabilité

Réunion du groupe de travail

Le groupe de travail Comptabilité a eu une réunion en ligne au mois de mai. Il a notamment été discuté de l'avis de l'IASB concernant l'application de la norme IFRS 17 aux mutuelles, du groupe de ressources de transition qui sera

créé par l'AISB après publication de la norme, ainsi que de la voie à suivre en ce qui concerne l'application de la norme IFRS 17 aux mutuelles.

Le groupe de travail se réunira en juin pour discuter à nouveau de ce dernier point.

IASB | IFRS

Un rapport verbal sur l'évolution du projet concernant les contrats d'assurance a été présenté en mars lors de la réunion du conseil d'administration de l'IASB. L'IASB était alors en train de finaliser la norme IFRS 17. La norme tient compte de toutes les conclusions formulées lors de la réunion du conseil d'administration de février, ainsi que des commentaires reçus dans le cadre du processus de pré-scrutin et de révision extérieure du texte.

L'IASB prévoit également des plans d'aide à la mise en œuvre de la norme IFRS 17, notamment du matériel didactique et un forum de discussion. En ce qui concerne le groupe de ressources de transition, un appel public aux candidatures sera lancé peu avant la publication de la norme. La procédure de candidature pourra être obtenue via le système d'alerte électronique de l'IASB.

L'AMICE a suivi en ligne la réunion du conseil d'administration de l'IASB qui s'est tenue à Londres le 24 avril. L'IASB a confirmé qu'elle apporterait un soutien pour la mise en œuvre de la norme IFRS 17 après sa publication en mai 2017, notamment à travers la création d'un groupe de ressources de transition (forum public d'information sur les exigences et de discussion sur les questions de mise en œuvre), la publication d'articles, l'organisation de webémissions et la diffusion d'études de cas.

L'AMICE a également assisté à une webémission organisée par l'IASB le jour même de la publication — après 20 ans de délibérations — de la nouvelle norme IFRS 17 applicable aux contrats d'assurance. Darrel Scott, membre du conseil d'administration de l'IASB, et Andrea Pryde, directrice technique associée, ont donné un aperçu des exigences contenues dans la norme IFRS 17 et ont répondu aux questions des participants pendant environ 45 minutes. Les questions des participants ont porté sur divers sujets, parmi lesquels les principales différences entre Solvabilité II et IFRS 17, les principales différences entre IFRS 17 et l'exposé-sondage de 2013, l'interaction entre IFRS 9 et IFRS 17, les orientations complémentaires relatives à l'approche de la juste valeur, la méthode d'allocation du prix d'acquisition (PPA) pour les opérations d'assurance à court terme, le traitement des contrats avec participation discrétionnaire et le traitement des mutuelles dans IFRS 17.

La norme IFRS 17 remplace la norme IFRS 4, introduite en tant que norme temporaire en 2004. Selon l'IASB, la norme IFRS 17 résout les problèmes de comparaison engendrés par la norme IFRS 4 en exigeant une comptabilisation uniforme de tous les contrats d'assurance. La date officielle d'entrée en vigueur de la norme IFRS 17 est le 21 janvier 2021, mais les entreprises peuvent déjà commencer à l'appliquer. L'IASB soutiendra les entreprises dans la mise en œuvre de cette nouvelle norme, notamment en créant un groupe de ressources de transition, pour la composition duquel le conseil d'administration de l'IASB a lancé un appel à candidatures.

La norme IFRS 17 est également publiée avec des exemples et une explication de la base des conclusions du conseil d'administration. Parmi les autres documents d'accompagnement figurent une analyse des effets décrivant en détail les coûts et avantages escomptés de la nouvelle norme, la synthèse du projet décrivant le développement de la norme et un compte rendu des réponses aux consultations effectuées dans le cadre du projet.

Le conseil d'administration de l'IASB a par ailleurs mis en consultation publique sa proposition de mise à jour de la taxonomie pour IFRS 17. La date limite de réponse à la consultation est le 18 septembre 2017.

IFRS | Deuxième phase de révision de la norme IFRS 13

L'IASB a lancé un appel aux parties prenantes afin de recueillir des informations sur leurs expériences de la norme comptable IFRS 13 concernant l'évaluation de la «juste valeur» des actifs et passifs. L'objectif est de vérifier si la norme répond à ses objectifs.

Cet appel s'inscrit dans le cadre de l'examen de la mise en œuvre d'IFRS 13 (Évaluation de la juste valeur), qui se déroule en deux phases: une première phase d'identification des questions à examiner et une deuxième phase d'analyse approfondie. La deuxième phase débute par un appel à informations et se concentre sur les informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur, sur les informations complémentaires à fournir concernant l'évaluation à la juste valeur des participations cotées dans les filiales, coentreprises et entreprises associées, sur l'application du concept de «l'utilisation optimale» lors de l'évaluation de la juste valeur des actifs non financiers et sur l'exercice du jugement.

Premier atelier AMICE-IASB sur la norme IFRS 17

Le premier atelier organisé conjointement par l'AMICE et l'IASB sur la norme IFRS 17 a eu lieu le 17 avril. Le Secrétariat a présenté des informations techniques détaillées sur le contenu de la future norme applicable aux contrats d'assurance et sur son impact dans le secteur des mutuelles. Darrel Scott, membre du conseil d'administration de l'IASB et en charge de la norme applicable aux contrats d'assurance, a fourni des explications sur les décisions adoptées par l'IASB en novembre et en février, sur l'avancée du processus de scrutin ainsi que sur les points qui suscitent encore l'inquiétude et les intentions de l'IASB en ce qui concerne les mutuelles.

La nouvelle norme sur les contrats d'assurance a été publiée en mai. Un deuxième atelier AMICE-IASB aura lieu avant les vacances d'été.

EFRAG

En février, le Secrétariat a participé à une réunion du groupe de travail «Insurance Accounting» du Groupe consultatif pour l'information financière en Europe (EFRAG). À l'ordre du jour, les nouveaux indicateurs clés de performance qui pourraient découler de la norme IFRS 17, l'identification des nouvelles tendances en matière d'offre de produits d'assurance (liées à la conjoncture économique), le questionnaire de l'EFRAG sur le traitement comptable des contrats d'assurance selon IFRS 4 et l'option de la juste valeur dans la transition vers IFRS 17.

Réunion avec l'EFRAG

La Secrétaire générale de l'AMICE a rencontré le PDG et la directrice de la gouvernance et de l'administration du Groupe consultatif pour l'information financière en Europe (EFRAG) afin de discuter des possibilités de renforcer la coopération entre les deux organisations. Plus particulièrement, l'EFRAG

va entrer, dans le courant de cette année, dans un processus d'accréditation pour la norme IFRS 17 et a fait part de son intérêt pour l'élaboration, avec un membre de l'AMICE, d'une étude de cas sur l'impact potentiel d'IFRS 17 qui sera utilisée dans le cadre de ce processus. Si ce projet d'étude de cas vous intéresse, veuillez contacter la Secrétaire générale de l'AMICE.

Plan d'engagement des parties prenantes (IAIS)

L'IAIS a publié la version finale de son plan d'engagement des parties prenantes. Ce plan, développé l'an dernier par la Stakeholder Engagement Task Force (SETF) du Comité exécutif de l'IAIS, a été soumis aux parties prenantes pour avis (voir avis de l'AMICE). Le plan recommande une multitude de nouveaux engagements tels que la notification des réunions de parties prenantes trente jours à l'avance et la communication des documents de réunion sept jours à l'avance. Il recommande également la prise en compte de la complexité et de la taille des documents de consultation pour la fixation des délais de réponse, ainsi que des dispositions concernant l'implication d'organisations universitaires et professionnelles.

Retraites

Réunion du groupe de travail

Le groupe de travail Retraites s'est réuni en mai, à Bruxelles. Il a été discuté des résultats de l'analyse SWOT des régimes de retraite nationaux et le groupe a formulé des messages clés que le Secrétariat transmettra lors de réunions avec les décideurs politiques de l'UE. Nicolas Jeanmart (Insurance Europe) a également présenté la récente publication d'Insurance Europe, intitulée «A Blueprint for Pensions – saving enough, saving well, saving wisely».

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu le 6 octobre à Bruxelles.

L'EIOPA lance son test de résistance européen des institutions de retraite professionnelle

L'EIOPA a lancé en mai un test de résistance des institutions de retraite professionnelle (IRP) à l'échelle de l'Union européenne. L'objectif de l'exercice est d'évaluer la résilience du secteur, en utilisant des méthodes courantes, face à différents scénarios de marché défavorables. Le test permettra également d'analyser comment les IRP transfèrent les chocs résultant de ces scénarios défavorables à l'économie réelle et aux marchés financiers.

Surveillance | Consultation sur la réforme des AES

En mars, la Commission européenne a enfin lancé sa consultation sur le fonctionnement des autorités européennes de surveillance (AES – EIOPA, ABE et ESMA). La consultation portait sur l'efficacité de la structure de gouvernance et du cadre de financement des AES, sur l'importance d'une clarification et d'un renforcement de leurs tâches et pouvoirs, ainsi que sur l'éventuelle nécessité de repenser le système de surveillance à la lumière des nouveaux défis liés à l'intégration financière. La Commission propose de passer à un financement des AES par le secteur privé.

Dans sa réponse, l'AMICE a rejeté l'idée d'un financement direct - total ou partiel - des AES par le secteur, par opposition au système actuel qui prévoit un financement à 60% par les autorités de contrôle nationales et à 40% par le budget de l'Union. L'AMICE s'est également prononcée pour le maintien d'une AES distincte pour l'assurance et les retraites – l'EIOPA – et contre la proposition d'une fusion de cette autorité avec l'Autorité bancaire européenne (ABE). Nous prônons une extension des outils et pouvoirs actuels de l'EIOPA, plutôt que la recherche de nouveaux outils plus performants.

Nous avons également exprimé des inquiétudes quant à la transparence et la structure des groupes des parties concernées (qui communiquaient séparément et directement avec l'EIOPA) et avons proposé la création d'un conseil de contrôle pour l'EIOPA.

L'AMICE s'est également inquiétée de l'adoption de mesures non contraignantes, de problèmes de gouvernance stratégique au sein des conseils des AES et de l'existence d'anomalies dans le processus et le calendrier de rédaction des normes techniques.

La Commission européenne indique que le résultat de la consultation pourrait, au besoin, conduire à l'adoption de mesures législatives.

Numérisation

Conférence sur les FinTech

En mars, la Commission européenne a lancé une consultation publique sur les FinTech, intitulée «FinTech: A more competitive and innovative financial sector in Europe». La consultation a été lancée en marge de la conférence #FinTechEU, à laquelle l'AMICE a assisté. Plus de 700 participants y ont débattu de l'adéquation pour les FinTech des dispositions européennes réglementaires et de contrôle prudentiel. Une discussion a également été menée sur la nécessité d'adopter de futures mesures.

Groupe multi-parties prenantes dédié au GDPR

L'AMICE a proposé d'envoyer un représentant, provenant de l'une de ses organisations membres, au sein du groupe multi-parties prenantes dédié au règlement général sur la protection des données (GDPR). La composition du groupe sera annoncée dans le courant du mois de juin.

Rapport du Parlement européen sur les FinTech

La commission parlementaire des affaires économiques et monétaires (ECON) a adopté, en avril, son rapport sur la technologie financière: influence de la technologie sur l'avenir du secteur financier. Dans ce rapport, la commission ECON invite la Commission à proposer une série de règles permettant le développement des technologies financières et à élaborer «un plan d'action complet pour ces technologies dans le cadre des stratégies relatives à l'UMC et au marché unique numérique». Pour la commission ECON, les priorités sont la cybersécurité, des conditions de concurrence équitables entre les entreprises traditionnelles et les jeunes entreprises et l'expérimentation contrôlée des nouvelles technologies. Le Parlement européen a approuvé la résolution en séance plénière le 17 mai.

Réponse de l'AMICE à la consultation des AES sur les données massives (Big Data)

Joint Committee Discussion Paper

on the Use of Big Data by Financial Institutions

L'AMICE a transmis sa réponse au document de discussion des AES sur l'utilisation de données massives par les

institutions financières. Nous avons souligné la responsabilité accrue des mutuelles et coopératives d'assurance en matière de prévention ainsi que le rôle important des données massives à cet égard.

Rapport de l'IAIS sur l'évolution des FinTech dans le secteur de l'assurance

Dans un rapport publié en mars, l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (IAIS) a mis en lumière l'impact potentiel de technologies financières innovantes sur la compétitivité du secteur de l'assurance, sur le choix du consommateur, ainsi que sur l'interconnectivité, la viabilité du modèle d'entreprise et la surveillance réglementaire. Le rapport examine également les défis et opportunités qui se présentent aux contrôleurs d'assurance dans cet environnement en évolution rapide.

European Money Week

Le 27 mars, le Secrétariat a participé, à Bruxelles, à l'ouverture de l'European Money Week, qui promeut l'instruction financière. Dans son allocution, Annamaria Lusardi, spécialiste mon-diale de la recherche sur l'instruction financière, a indiqué que le niveau d'instruction financière était très faible et ne pouvait être considéré comme acquis dans les pays industrialisés.

Plan d'action relatif aux services financiers pour les consommateurs

Le 23 mars, la Commission européenne a présenté son Plan d'action relatif aux services financiers pour les consommateurs, intitulé «Offrir aux Européens de meilleurs produits et un plus grand choix». En décembre 2015, la Commission avait présenté un Livre vert sur les services financiers de détail en vue d'une consultation sur les possibilités d'accroître l'intégration du marché pour ces services et sur les mesures nécessaires pour y parvenir (voir réponse de l'AMICE). Le présent plan d'action s'appuie sur les conclusions tirées de cette consultation par la Commission et correspond à un des engagements pris dans le cadre du plan d'action pour la mise en place d'une union des marchés des capitaux. La Commission a défini trois grands axes de travail:

- renforcer la confiance des consommateurs et leur permettre de faire valoir leurs droits lorsqu'ils achètent des services chez eux ou dans d'autres États membres;
- réduire les obstacles légaux et réglementaires auxquels se heurtent les entreprises lorsqu'elles fournissent des services financiers à l'étranger; et
- soutenir l'essor d'un monde numérique innovant capable de surmonter certains des obstacles actuels au marché unique.

Plusieurs des actions détaillées dans le plan concernent directement le secteur de l'assurance, par exemple, l'amélioration de l'assurance des véhicules à moteur, la transparence des tarifs d'assurance pour les véhicules de location, des règles équitables de protection des consommateurs et la facilitation du changement de produit.

Économie sociale

Réunion avec l'unité «Économie sociale» de la Commission européenne

Le Secrétariat de l'AMICE et Catherine Hock (ICMIF) ont rencontré Ulla Engelman, récemment nommée à la tête de l'unité «Économie sociale» de la Commission européenne, ainsi que des membres de son équipe afin de présenter le plaidoyer actuel de l'AMICE et de l'ICMIF. Nous avons souligné les incohérences existant dans l'Union européenne, et au-delà, en ce qui concerne la reconnaissance légale du concept d'assurance mutuelle et coopérative. Il a également été question des moyens d'appuyer le travail de la Commission. Le projet est de modéliser le secteur de l'économie sociale en encourageant le développement de législations nationales pour les mutuelles et coopératives d'assurance et de favoriser les activités transfrontières en autorisant la création de groupements transfrontières de mutuelles.

Séminaire sur la numérisation et les entreprises de l'économie sociale

Le 12 mai, le Secrétariat a assisté à un séminaire organisé par la Commission européenne et le Comité économique et social européen sur «l'impact de la numérisation et des nouvelles technologies sur l'économie sociale». Le séminaire a permis de présenter de bons exemples d'entreprises de l'économie sociale utilisant les technologies numériques. Ulla Engelmann, chef de l'unité «Économie sociale» de la Commission européenne, a souligné que ce séminaire marquait le début d'un processus de co-création politique à travers l'examen de l'impact de la numérisation sur les entreprises de l'économie sociale.

Conférence sur l'économie sociale organisée par le gouvernement espagnol

Faisant suite aux conférences organisées en Italie, à Luxembourg et à Bratislava, la ministre espagnole de l'emploi et de la sécurité sociale, Fátima Báñez, a accueilli le 23 mai, à Madrid, une conférence intitulée «Économie sociale, un modèle d'entreprise pour l'avenir de l'Europe», qui a attiré quelque 400 participants. Neuf représentants de gouvernements de l'Union européenne (auxquels deux autres devraient s'ajouter) ont signé une déclaration finale appuyant la nécessité «de tenir compte des particularités des entreprises de l'économie sociale dans le marché unique». La déclaration appelle «la Commission européenne à inclure dans son programme de travail 2018 un plan d'action européen 2018-2020 visant à promouvoir les entreprises de l'économie sociale en Europe et à stimuler l'innovation sociale». Le président du Comité économique et

social européen, plusieurs parlementaires européens et des représentants de la Commission européenne étaient présents à cette conférence. Dans un message vidéo, la commissaire européenne Marianne Thyssen a réitéré le soutien de la Commission européenne en faveur du modèle de l'économie sociale pour l'Europe.

Assemblée générale de Social Economy Europe

Le 22 mai, Social Economy Europe a tenu son Assemblée générale à Madrid. Les comptes et le rapport annuel 2016 ont été approuvés, de même que le programme de travail 2017. Social Economy Europe a également accueilli un nouveau membre, à savoir, ConcertES, la plate-forme régionale wallonne de concertation des organisations représentatives de l'économie sociale. Ann Branch, chef de l'unité «Création d'emplois» à la DG Emploi, affaires sociales et inclusion, a présenté les propositions d'action et la stratégie de la Commission européenne en faveur de l'économie sociale et des entreprises sociales. La Commission s'est inspirée du rapport du CEGES (Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale) qui recommande notamment «d'encourager les activités transfrontières de l'économie sociale et des entreprises sociales».

Dialogue social | Déclaration commune sur la carte électronique européenne de services

EMPLOYERS AND TRADE UNIONS CRITICISE FUNDAMENTALLY FLAWED EUROPEAN COMMISSION PROPOSALS FOR A EUROPEAN SERVICES E-CARD

Le 10 mai, l'AMICE et les partenaires sociaux des secteurs de l'assurance, du nettoyage et de la construction ont signé une déclaration commune exprimant les inquiétudes de ces secteurs à l'égard de la proposition de la Commission européenne d'instaurer une carte électronique européenne de services. Les signataires mettent en doute la valeur ajoutée de la proposition, dont l'objectif déclaré est de renforcer le marché unique européen. La déclaration souligne en outre que les dispositions relatives à l'assurance n'aideront ni les prestataires de services souhaitant travailler à l'étranger ni les États membres d'accueil et qu'il sera très difficile et coûteux de s'y conformer.

Conseil des autorités de surveillance de l'EIOPA

Le conseil des autorités de surveillance de l'EIOPA a prolongé de deux ans et demi le mandat des membres suivants du Management Board:

- Alberto Corinti, membre du conseil d'administration d'IVASS (Italie),
- Sandrine Lemery, première secrétaire générale adjointe de l'ACPR (France), et
- Jean Hilgers, membre du conseil d'administration de NBB (Belgique).

Le Management Board de l'EIOPA est composé du président de l'EIOPA et de six autres membres du conseil des autorités de surveillance élus par et au sein des membres votants dudit conseil.

Échanges | AIM

La Secrétaire générale de l'AMICE a rencontré Menno Aarnout, Directeur exécutif de l'Association internationale de la mutualité (AIM), afin de discuter des thèmes et dossiers présentant un intérêt commun pour les deux organisations.

Rencontre avec Insurance Europe

La Secrétaire générale de l'AMICE a rencontré Michaela Koller, Directrice générale d'Insurance Europe, dans le cadre de leur accord de coopération et d'échange d'informations. Les échanges ont porté sur leurs activités présentant un intérêt commun, notamment sur les questions liées aux retraites, à la DDA, aux PRIIPs, à la réforme des AES, à Solvabilité II, à la numérisation, au dialogue social, ainsi qu'aux plans de redressement et de résolution. L'accord de coopération et d'échange d'informations vise à renforcer la coopération entre l'AMICE et Insurance Europe et à faciliter un dialogue permettant aux deux organisations de présenter des positions communes dans le meilleur intérêt de leurs membres respectifs.

Assistance

Septième Rencontre des managers réassurance des mutuelles et coopératives en Europe

Les 4 et 5 mai, le groupe de travail Réassurance de l'AMICE a organisé à Paris, à l'invitation de Covéa, la septième Rencontre des managers réassurance des mutuelles et coopératives en Europe. L'événement, qui a attiré 27 participants issus de 10 pays et de 14 organisations membres européennes, a reçu une évaluation globale de 4,7/5.

Parmi les orateurs principaux figuraient Mamiko Yokoi-Arai (Head of Insurance, OCDE), qui a ouvert le séminaire avec une présentation sur les conséquences du Brexit pour le secteur de la réassurance. Manuela Zweimueller (EIOPA) a ensuite donné un aperçu des effets de la législation sur la réassurance, en se concentrant sur Solvabilité II. Cette session a permis aux membres de l'AMICE de discuter des difficultés affectant spécifiquement les mutuelles et les coopératives, à l'égard desquelles Mme Zweimueller s'est montrée très sensible.

La deuxième session portait sur les nouveaux procédés numériques dans la réassurance, avec une présentation de Justin Emrich (CIO, Lloyd's Atrium Underwriting; Chair, TOM Innovation Exchange [modèle opérationnel cible pour le marché de Londres]). Lors de la troisième session, Maya Bundt (Head of Cyber & Digital Strategy, Swiss Re) a donné un large aperçu des risques cybernétiques et des possibilités de couverture d'assurance/réassurance. Dans la dernière session, David Flandro (Global Head of Analytics, JLT Re) a exposé la conjoncture actuelle sur le marché de la réassurance. Chaque session était suivie de discussions en petits groupes, permettant ainsi aux participants d'échanger directement leurs expériences sur le thème de la session.
Les présentations PowerPoint peuvent être téléchargées sur le site internet de l'AMICE.

Groupe de travail Réassurance

Le groupe de travail Réassurance s'est réuni le 13 mars, dans les locaux de Covéa à Paris, pour préparer la septième Rencontre des managers réassurance des mutuelles et coopératives en Europe. Cette réunion a permis de visiter les lieux de la Rencontre organisée les 4 et 5 mai et de développer les thèmes des sessions et questions pour les groupes de discussion, axés sur le risque cybernétique et les nouveaux procédés numériques dans la réassurance. Une réunion de finalisation a eu lieu en ligne le 10 avril.

Autres Actualités

Conseil d'administration | Réunion d'Athènes

Le Conseil d'administration de l'AMICE s'est réuni le 16 mars à Athènes, à l'invitation de Syneteristiki.

Le Conseil d'administration a accueilli un nouveau membre européen de l'ICMIF au sein de l'AMICE, portant ainsi le total à 23:

Allemagne | DEVK Versicherungen

Espagne | Confederación Española de Mutualidades (CNEPS)

France

- MGEN - ISTYA Group
- UNMI

Grèce

- Geniki Panelladiki

Italie

- Fondo Salute

Norvège

- Møretrygd
- Tromstrygd

Royaume-Uni

- Association of Financial Mutuals (AFM)
- Benenden
- Co-operative Insurance
- Cornish Mutual
- Ecclesiastical
- Liveries Mutual
- NFU Mutual
- OneFamily
- Sunderland Marine
- The NFRN Mutual
- Simplyhealth
- The Shepherds Friendly Society
- UIA (Insurance) Ltd
- UMAL

Turquie | Anadolu Sigorta

Coopération structurelle AMICE-ICMIF

Réunion AMICE-ICMIF en avril

La Secrétaire générale de l'AMICE a assisté à la réunion du Comité exécutif de l'ICMIF, organisée à Bruxelles le 4 avril et lors de laquelle il a notamment été discuté de l'évolution de la coopération structurelle instaurée entre les deux organisations. Quelques jours plus tard, les Secrétariats des deux organisations se sont réunis en vue d'avancer dans les domaines structurels et stratégiques de la coopération, notamment dans la création de la plate-forme internationale de plaidoyer (International Advocacy Hub).

Réunion de suivi - Secrétariat

Le Secrétariat de l'AMICE a rencontré des représentants de l'ICMIF afin de progresser dans la coopération entre les deux organisations. La réunion a eu lieu à Manchester deux jours après l'attaque terroriste et nous avons transmis les condoléances du Secrétariat et des membres de l'AMICE.

Lors de cette réunion, le travail a bien progressé en ce qui concerne le séminaire conjoint sur les communications organisé à Dublin, la définition de l'engagement et des services pour les membres communs, l'assistance de l'ICMIF dans l'organisation du prochain Congrès de l'AMICE qui se déroulera à Stockholm. La réunion a également permis d'avancer sur les terrains du partage des services et de la simplification de l'infrastructure dans les deux organisations.

Rencontre des membres

La Secrétaire générale de l'AMICE a rencontré plusieurs membres, parfois en présence de collègues de l'ICMIF, afin d'entendre leurs besoins et de fournir des explications sur la future coopération stratégique entre l'AMICE et l'ICMIF. De nouvelles rencontres vont être planifiées et si vous êtes intéressé ou si vous avez des questions sur le rôle et les activités de l'AMICE ainsi que sur sa collaboration avec l'ICMIF, nous vous invitons à contacter la Secrétaire générale.

Conseil d'administration & Assemblée générale

Grzegorz Buczkowski a présidé sa première Assemblée générale en tant que Président de l'AMICE. Le 8 juin, il a ainsi rencontré à Bruxelles 43 membres de 15 pays. Outre l'approbation des comptes 2016, du budget 2017 révisé, du budget et des cotisations 2018, l'Assemblée générale a également élu quatre nouveaux membres au sein du Conseil d'administration: Cornelia Federkeil (AAM, France), Klaus-Jürgen Heitmann (HUK-Coburg, Allemagne), Christopher Lohmann (Gothaer, Allemagne) et Robert Otto (Achmea, Pays-Bas). Pablo Mongelos, Jari Sundström et Jorge Vázquez ont présenté une synthèse du travail accompli par leurs commissions respectives (Promotion, Plaidoyer et Assistance). Le bilan de l'année présenté par la Secrétaire générale a fourni un aperçu détaillé des relations multiples de l'AMICE avec d'autres parties prenantes et notamment les institutions européennes.

La Secrétaire générale de l'AMICE et le CEO de l'ICMIF (Shaun Tarbuck) ont également fait le point sur l'évolution de la coopération structurelle instaurée entre les deux associations. Les documents, décisions approuvées et présentations peuvent être téléchargés sur le site internet de l'AMICE.

Lors de l'Assemblée générale, les membres de l'AMICE ont reçu le rapport annuel 2016, traduit pour la première fois en quatre langues (EN, FR, DE, et ES) avec l'aide de l'ICMIF.

Le rapport ICMIF-AMICE European Market InSights 2015 a également été présenté à cette occasion. Il dresse le profil du secteur de l'assurance mutuelle et coopérative en fournissant des données précises sur les primes, les parts de marché, les sociétaires/assurés, les emplois et les actifs pour le marché européen (36 pays) de l'assurance mutuelle et coopérative et pour les marchés européens de l'assurance-vie et non-vie.

Il ressort du rapport que la part de marché des mutuelles d'assurance représente 31,3 % (contre 24,1% en 2007) du marché européen de l'assurance (37 pays) et 32,4% (contre 24,7% en 2007) du marché UE de l'assurance.

Le Conseil d'administration de l'AMICE s'est réuni la veille pour les derniers préparatifs de l'Assemblée générale. Il a également accueilli en tant que nouveau membre la mutuelle d'assurance polonaise Polski Gaz TUWl.

Le 7 juin, les participants ont passé une soirée de détente lors d'un dîner organisé sur la splendide Grand-Place de Bruxelles.

Calendrier 2017 AMICE & ICMIF

28 juillet	Bruxelles	AMICE	Groupe de travail Réglementation prudentielle
25 août	Bruxelles	AMICE	Groupe de travail Réglementation prudentielle
18-19 septembre	Stockholm	AMICE	Groupe de travail Communications
21 septembre	Bruxelles	AMICE	Groupe de travail RSE
25 septembre	Bruxelles	AMICE	Groupe de travail Affaires réglementaires
27 septembre	Bruxelles	AMICE	Comité exécutif
3 ou 4 octobre	Bruxelles	AMICE	Atelier sur la protection des données (date à confirmer)
4 octobre	Bruxelles	AMICE	Groupe de travail Santé
5 octobre	Bruxelles	AMICE	Réunion des associations nationales
6 octobre	Bruxelles	AMICE	Groupe de travail Retraites
16 octobre	Londres	ICMIF	Comité exécutif de l'ICMIF
17 octobre	Londres	ICMIF	Comité de direction de l'ICMIF
17-20 octobre	Londres	ICMIF	Conférence biennale de l'ICMIF : «Repenser l'assurance»
7-8 novembre	Bern	ICMIF	Réunion du Comité Intelligence de l'ICMIF
14 novembre	Manchester	AMICE	Conseil d'administration
29 novembre	Bruxelles	AMICE	Groupe de travail Affaires réglementaires
7 décembre	Bruxelles	AMICE	Groupe de travail Retraites

Événements extérieurs - Calendrier 2017

21-22 septembre — Londres

Pricing in Personal Lines Insurance
Marcus Evans

Réduction pour les membres de l'AMICE:

Conférence (2 jours): -£200
conférence (2 jours) + 1 atelier: -£200
conférence (2 jours) + 2 ateliers: -£350

11-13 octobre — Cannes

28è congrès REAVIE - rendez-vous international des assureurs et réassureurs vie et de personnes
l'Argus

13-14 novembre — Bordeaux

Les 18e rencontres MutRé : Prévention et Modèle Mutualiste